

<https://enseignants.se-unsa.org/AG-de-l-UNSS-autour-du-plan-de-relance>



AG de l'UNSS autour du plan de relance

- Je suis... - Prof d'EPS - Sport scolaire -

Date de mise en ligne : jeudi 10 juin 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Mardi 8 juin, le SE-Unsa était présent à la dernière assemblée générale de l'UNSS de cette année scolaire. Le plan de relance pour le sport scolaire et le budget 2021 ont été longuement abordés.

État financier 2020 : une relative stabilité

L'UNSS clôt son exercice 2020 avec un excédent de près de 7 millions d'euros. Des économies réalisées suite à l'annulation de nombreuses manifestations, notamment les championnats de France, pour cause de crise sanitaire. Le SE-Unsa a exprimé son accord avec la répartition de cet excédent, proposée par l'UNSS, qui favorise les AS et permet d'ouvrir la discussion sur l'évolution du contrat-licences. Les comptes 2020 et la répartition de l'excédent ont été approuvés par l'AG.

Budget 2021 : une plus grande clarté

L'UNSS a présenté un prévisionnel à la hausse pour 2021, avec des lignes budgétaires plus détaillées qui contribuent à une plus grande clarté des documents présentés. Si la priorité est donnée au soutien des AS, l'incertitude autour des subventions demeure une préoccupation légitime. Le budget 2021 a été adopté par l'AG.

Contrat-licences : la discussion est en cours

L'évolution du contrat-licences est au cœur des préoccupations de l'UNSS et des AS. Une commission à laquelle le SE-Unsa participe a été créée autour de cette problématique. Elle se réunira à nouveau le 25 juin prochain. L'objectif est d'aboutir à de nouvelles règles de calculs pour une entrée en vigueur à la rentrée 2022.

Fonds de solidarité : un bilan positif

Le fonds de solidarité aux AS a été bien plus sollicité que l'an dernier (551 dossiers au total). C'est une bonne nouvelle, même si l'on peut souhaiter une meilleure diffusion encore de ce dispositif qui peut soulager bien des trésoreries. Ce ne sont pas moins de 227 000 € qui ont été distribués à la plupart des AS qui avaient déposé un dossier.

Gymnasiades Normandie 2022, Carte passerelle : pour un retour des licenciés

La Normandie a été mise à l'honneur lors de cette AG. La région doit accueillir des *Gymnasiades* en 2022, un investissement d'environ 700 000 € pour l'UNSS, pour une plus grande visibilité du sport scolaire qui profiterait, à terme, à l'ensemble du territoire.

La *Carte passerelle*, jusque là réservée au premier degré, fait son entrée en 6e, dans le but affiché de réconcilier les jeunes avec la pratique sportives *via* un accès favorisé aux clubs. L'UNSS espère également en récolter les fruits.

Le SE-Unsa, dans son propos liminaire, a soutenu ce plan de relance dont il a suivi chaque étape. Au lendemain de la fusion du MEN et de Jeunesse & Sport, il est indispensable que le sport scolaire affirme son identité et ses particularités pour renaître après la crise sanitaire, afin que ses acteurs, élèves et enseignants d'EPS animateurs d'AS en tête, puissent s'y reconnaître et s'y retrouver.